

## CDD, TEMPS PARTIEL : UN FOCUS INDISPENSABLE POUR UNE BONNE UTILISATION DE CES DIFFERENTES FORMES DE TRAVAIL

### Objectifs

- Choisir l'outil contractuel au regard des besoins ponctuels des services et maîtriser une législation particulièrement rigoureuse.
- Savoir rédiger le contrat de travail.
- Prévenir le risque de la requalification en contrat à durée indéterminée, ou en contrat à temps plein.

### Programme CDD

- **Les obligations préalables à l'exécution du CDD :**
  - Identifier les motifs de recours
  - Les mentions obligatoires (terme précis ou imprécis) (temps plein ou temps partiel)
  - La visite médicale d'embauche
- **La durée du CDD :**
  - Durée minimale et durées maximales
  - Le renouvellement
  - Les règles de succession de CDD
- **La rupture du contrat :**
  - Les motifs de rupture : rupture anticipée ou terme du CDD
  - La dernière paye (indemnité de fin de contrat, indemnité compensatrice de congés payés)
  - Les formalités administratives

### Programme contrat de travail à temps partiel

- **Définition juridique du temps partiel**
- **Maîtriser les différentes formules d'aménagement de l'horaire :**
  - Hebdomadaire
  - Mensuel
  - Annualisé
- **La rédaction du contrat de travail**
- **Les heures complémentaires :**
  - Limites
  - Compensations
- **Le statut du salarié à temps partiel**
  - Egalité de traitement avec les « temps pleins »
  - Priorité d'accès à un « temps plein »
- **Le CDD à temps partiel**

### Dates et lieux :

Sur demande

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif (hors repas) :

sur devis

### Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Directeurs, décideurs, gestionnaires, responsables des ressources humaines, cadre intermédiaire,  
Formation sans prérequis

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : [j.dupont@uriopss-grandest.fr](mailto:j.dupont@uriopss-grandest.fr)

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et/ou méthodologiques ;  
Analyse des textes et de la jurisprudence  
Échanges de pratiques au sein du groupe ;  
Remise d'un support pédagogique  
Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation

### Méthodes et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours de formation : quiz
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction

### Intervenants :

Catherine AUDIAS,

Juriste en droit Social, DESS de droit social et Master Spécialisé en management des structures d'action sociale.

### Capacité maximum :

12 personnes

### Nombre minimum de participants :

6 personnes

Uriopss Grand Est - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07

[secretariat@uriopss-grandest.fr](mailto:secretariat@uriopss-grandest.fr) / [www.uriopss-grandest.fr](http://www.uriopss-grandest.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 064 6867 auprès du préfet de région Grand Est. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.  
N° SIRET 852 510 411 00014